

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



Théories, terrains, témoins : des pratiques de recherche à la construction d'une variété de langue

Laurence Arrighi

Numéro 32, automne 2017

Terrains et territoires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1070563ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1070563ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Arrighi, L. (2017). Théories, terrains, témoins : des pratiques de recherche à la construction d'une variété de langue. *Port Acadie*, (32), 11–35.
<https://doi.org/10.7202/1070563ar>

Résumé de l'article

Dans le cadre d'une recherche ayant pour objet les discours d'autorité sur la langue en Acadie, cette étude prend comme terrain un corpus d'importantes contributions scientifiques à la linguistique acadienne. L'article s'attache aux actions mobilisées par le chercheur, la chercheuse pour constituer l'objet qu'il entend décrire, une série d'opérations sélectives qui conditionnent, voire constituent l'objet regardé. L'analyse de ce discours savant s'appuie sur les outils de la sociolinguistique critique en proposant une analyse critique de faits, de processus et d'événements. C'est par les travaux qui lui sont consacrés qu'un ensemble de pratiques linguistiques est institué en variété de langue. Cette imputabilité de la recherche dans la construction des objets linguistiques a déjà été signalée, mais reste peu documentée. Ce travail entend y participer. L'étude s'arrête sur de grands chantiers de la linguistique acadienne, des thèses de doctorat de Geddes (1908) à Perrot (1995) en passant par Massignon (1962), Flikeid (1984) et Péronnet (1989). Dans la mesure où ces travaux ont joué un rôle prépondérant dans la définition des pratiques linguistiques comme *acadiennes*, ces travaux permettent d'envisager diverses postures méthodologiques et d'éclairer quelques enjeux des choix effectués afin de décrire une *variété de langue*.

Théories, terrains, témoins : des pratiques de recherche à la construction d'une variété de langue

Laurence Arrighi
Université de Moncton

Résumé

Dans le cadre d'une recherche ayant pour objet les discours d'autorité sur la langue en Acadie, cette étude prend comme terrain un corpus d'importantes contributions scientifiques à la linguistique acadienne. L'article s'attache aux actions mobilisées par le chercheur, la chercheuse pour constituer l'objet qu'il entend décrire, une série d'opérations sélectives qui conditionnent, voire constituent l'objet regardé. L'analyse de ce discours savant s'appuie sur les outils de la sociolinguistique critique en proposant une analyse critique de faits, de processus et d'événements. C'est par les travaux qui lui sont consacrés qu'un ensemble de pratiques linguistiques est institué en variété de langue. Cette imputabilité de la recherche dans la construction des objets linguistiques a déjà été signalée, mais reste peu documentée. Ce travail entend y participer. L'étude s'arrête sur de grands chantiers de la linguistique acadienne, des thèses de doctorat de Geddes (1908) à Perrot (1995) en passant par Massignon (1962), Flikeid (1984) et Péronnet (1989). Dans la mesure où ces travaux ont joué un rôle prépondérant dans la définition des pratiques linguistiques comme *acadiennes*, ces travaux permettent d'envisager diverses postures méthodologiques et d'éclairer quelques enjeux des choix effectués afin de décrire une *variété de langue*.

Abstract

As part of a research project on discourses of authority on language in Acadia, this study takes as its starting point a body of important scientific contributions to Acadian linguistics. The article focuses on the actions mobilized by scholars to constitute the object that they intend to describe, a series of selective operations that condition or even constitute the object being studied. The analysis of this scholarly discourse uses the tools of critical sociolinguistics to analyze facts, processes and events. It is through the work devoted to describing it that a given set of linguistic practices is instituted as a language variety. The role research plays in constructing linguistic objects has already been reported, but remains poorly documented. This article intends to shed light on this process. The study focuses on major projects in Acadian linguistics, from Geddes' 1908 doctoral dissertation to Perrot's in 1995, as well as Massignon (1962), Flikeid (1984), and Péronnet (1989). Insofar as these works have played a predominant role in defining linguistic practices as Acadian, they allow us to consider various methodological postures and shed light on some of the issues involved in the choices made to describe a language variety.

Mots clés

Linguistique acadienne, description linguistique, français parlé en Acadie, discours savant, discours d'autorité, parlers régionaux

Keywords

Acadian linguistics, linguistic description, French spoken in Acadia, scholarly discourse, authoritative speech, dialects

L'exemple de travaux descriptifs sur le français en Acadie

1. Introduction

C'est notamment par les travaux qui lui sont consacrés qu'un ensemble de pratiques linguistiques est institué en variété de langue. Si cette participation du chercheur à la construction des objets linguistiques a déjà été signalée¹, peu de recherches appliquées documentent cette implication². Un travail historiographique et critique au sein de travaux visant à établir un parler régional³ peut y contribuer. Ainsi, dans le sillage d'une recherche consacrée aux discours d'autorité produits sur la francophonie acadienne⁴, je porte mon attention sur des travaux descriptifs offerts par des linguistes spécialistes du français parlé en Acadie afin de contribuer à mettre au jour la façon dont s'est construit le savoir sur les pratiques linguistiques des Acadiens et des Acadiennes, membres de l'une des minorités francophones du Canada⁵.

Concrètement, je m'arrête sur de grands chantiers de la linguistique acadienne, plus précisément des thèses de doctorat

1 Louis-Jean Calvet, *Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes?*, Paris, Plon, 2004.

2 Cf. Toutefois Françoise Gadet, « Quelques réflexions sur la notion de variété, en référence à l'acadien », dans *La francophonie en Acadie : dynamiques langagières et sociales* sous la direction de Laurence Arrighi et Matthieu LeBlanc, Sudbury, Prise de parole, « Agora », 2014, p. 61-79.

3 En utilisant ce terme ainsi que *variété de langue*, je reprends sans les problématiser des expressions consacrées.

4 « Les voies d'autorité et le français parlé en Acadie : analyse de textes savants dans la francophonie des années 1970 à nos jours », projet dirigé par Annette Boudreau et bénéficiant d'une subvention Savoir du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada pour 2013-2016.

5 Notons que les ouvrages commentés, à l'instar de la majorité des travaux portant sur le français acadien, se consacrent au Nouveau-Brunswick.

qui, de Geddes à Perrot en passant par Massignon, Flikeid et Péronnet⁶, ont joué un rôle prépondérant dans la définition de pratiques linguistiques comme acadiennes. Ces cinq travaux permettent d'envisager diverses approches méthodologiques qui éclairent quelques enjeux et conséquences de choix effectués afin de décrire une variété de langue. En gardant en tête que les gestes méthodologiques sont largement tributaires des orientations théoriques du chercheur, il apparaît que ces options doctrinales sont elles-mêmes largement dépendantes de la façon dont on conçoit ce qu'est une langue. Ainsi, c'est toute une épistémè qui a rendu cohérente l'entreprise visant à instituer des variétés de langue à partir de traits linguistiques⁷.

En ce sens, l'exposé de conditions de productions de données linguistiques et la mise en lumière d'objectifs ayant guidé l'élaboration du savoir sur le français en Acadie peut contribuer à l'entreprise réflexive à laquelle participe aujourd'hui nombre de linguistes, et ce, d'autant plus que l'essor du savoir sur la langue des Acadiens constitue un objet exemplaire dans la mesure notamment où il a pour ainsi dire suivi celui de la linguistique moderne. L'un après l'autre, les développements théoriques et les outils méthodologiques de nombreuses grandes écoles de la linguistique au xx^e siècle ont été appliqués à la situation acadienne. Ce faisant, la portée de cette recherche, qui prend pour objet les modalités de construction de l'objet, entend dépasser le cadre du contexte envisagé pour contribuer à documenter l'histoire de la discipline, et même son fondement épistémologique.

6 Karin Flikeid, *La variation phonétique dans le parler acadien du nord-est du Nouveau-Brunswick. Étude sociolinguistique*, Berne, Peter Lang, 1984.

James Geddes, *Study of an Acadian-French Dialect Spoken on the North Shore of the Baie-des-Chaleurs*, Halle, Niemeyer, 1908.

Geneviève Massignon, *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, Paris, Klincksieck, 1962, 2 tomes.

Louise Péronnet, *Le parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Éléments lexicaux et grammaticaux*, New York, Peter Lang, 1989.

Marie-Ève Perrot, « Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada) », thèse de doctorat, Paris 3, 1995.

7 Cf. Françoise Gadet, *op. cit.*

C'est ce que nous allons voir dans un développement en trois temps dans lesquels sont illustrées des pratiques de recherche largement dépendantes des objectifs des chercheurs et des attendus de leur temps. Précisons encore que, parmi tous les gestes méthodologiques posés par le chercheur, et donc potentiellement sujets à commentaires, ce sont les méthodes mobilisées pour constituer les données, fondements de la description ultérieure, qui sont prioritairement observées ici. Je m'attache particulièrement au choix des enquêtés et plus largement au rapport au terrain qu'entretient le chercheur.

2. Le recours à un informateur-garant afin d'établir une liste type (Geddes, 1908)

Au début du xx^e siècle, le linguiste américain James Geddes est le premier chercheur à consacrer une thèse au français acadien. Tout linguiste acadianiste commentant le travail de Geddes prend la précaution initiale d'indiquer que ce dernier mena la tâche de recueil de données en mobilisant l'aide d'une institutrice résidant à Carleton en Gaspésie, donc hors du territoire des Maritimes où vivent la majorité des Acadiens⁸, mais en zone tenue pour relevant de l'aire linguistique acadienne en raison de la dispersion d'une partie de la population francophone de l'Acadie historique suite au Grand Dérangement.

L'incursion de Geddes au Québec – assumée dès le titre de l'ouvrage – pour illustrer le français acadien ainsi que le recours

8 On a longtemps glosé sur le sujet et on discute encore pour savoir qui sont les « vrais » Acadiens, peuple sans territoire rappelle-t-on à l'envi, sujets d'une déportation qui a laissé place à une diaspora aux contours fluctuants (cf. Ingrid Neumann-Holzschuh, « La diaspora acadienne dans une perspective linguistique », dans *Acadians and Cajuns. The Politics and Culture of French Minorities in North America* sous la direction d'Ursula Mathis-Moser et Günter Bischof, Innsbruck, Innsbruck University Press, 2009, p. 107-122).

La question de savoir quels sont les critères de définition de l'acadianité fait couler beaucoup d'encre dans les rangs des chercheurs. Nous verrons ici ce qui, pour les descripteurs, compte comme acadien, c'est-à-dire ce qu'ils estiment devoir considérer pour retenir leurs témoins. Nous verrons alors qu'au critère « ethnique » se surajoutent certaines caractéristiques sociologiques aptes à assurer le parler le plus « authentique » possible.

« à une seule informatrice » sont bien souvent mentionnés par ceux et celles qui présentent ce travail, par ailleurs reconnu comme pionnier. Cette double « faiblesse » méthodologique n'a échappé à guère de descripteurs subséquents⁹. Faire son terrain en Gaspésie pour illustrer le français acadien n'est pas en soi un choix légitime. Ce choix trouve sa justification scientifique dans la primauté accordée à la notion d'aire dialectale sur toute autre considération. Faire fi en matière d'étude dialectale de tout découpage administratif se comprend dans la mesure où ce dernier lui-même fait peu de cas de la question linguistique. En France, tout chercheur travaillant dans une perspective géolinguistique rappelle qu'il serait illusoire de faire « comme si la langue allait tout naturellement se plier à [de] tout récents découpages administratifs¹⁰ ». En dialectologie du Canada français, les principes de découpage de la francophonie de l'Est nord-américain confirment Geddes dans son bon droit. La pratique d'inclure bien des zones administrativement québécoises dans l'aire linguistique acadienne non seulement a fait long feu, mais perdure.

Comme travail pionnier, l'ouvrage issu de la thèse de Geddes connaît une fortune certaine. En dépit donc de ce que beaucoup pointe comme déficitaire dans la constitution des données, ce travail fut et reste une référence dans l'étude du français acadien. La liste de traits acadiens établie par Geddes occupera une présence importante au sein des études descriptives. En effet, la démarche de Geddes qui consiste à séparer les niveaux de langue (il traite prioritairement des aspects phonologiques, secondairement de faits morphologiques et phraséologiques) et en offrir une liste de traits caractéristiques se retrouve dans bien des études subséquentes consacrées au parler acadien. Ces dernières « ne feront alors souvent que reprendre cet inventaire établi par Geddes en le précisant

9 Cf. Anika Falkert, *Le français acadien des Îles-de-la-Madeleine. Étude de la variation phonétique*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 85; Carole Salmon, *Cent ans de français en Louisiane. Étude sociolinguistique du parler des femmes*, New York, Peter Lang, 2009, p. 30 et avant elles, Louise Péronnet, *op. cit.*, p. 9.

10 Pierre Achard, « Compte rendu de *La question linguistique au Sud au moment de la Révolution* sous la direction de Henri Boyer et Philippe Gardy », *Langage et société*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, n° 36, 1986, p. 61.

ou le corrigeant parfois. [Si bien qu'il] constitue toujours actuellement un ouvrage de référence en matière de description du parler acadien¹¹ ». Dans le cadre des études consacrées à tel ou tel parler, le fait que, suite à une étude fondatrice, les suivantes se consacrent essentiellement à valider ou amender ce travail premier est une démarche assez commune.

Sur le plan méthodologique, ce qui occupe Geddes, c'est l'avancement de la discipline phonétique et en particulier la promotion d'un système de notation uniforme, systématique et partagé par tous. C'est d'ailleurs, nous dit-il, ce qui motive l'édition de sa thèse quelques années après que «le manuscrit de cette Étude eut le privilège d'être mis sur les rayons de la bibliothèque de l'université Harvard¹² ». De fait, ce n'est que sept ans après cette date que Geddes, inspiré par les « progrès de la phonétique », a pensé « que sa publication pourrait être de quelque utilité¹³ ». Si l'ambition est de faire connaître les résultats de l'étude même, elle est aussi d'« aide[r], par l'emploi du système de notation le mieux connu et le plus usité, au mouvement vers l'unité phonétique [...] ». Geddes ajoute : « Cette dernière considération a puissamment contribué à la décision que nous avons prise de faire publier l'ouvrage¹⁴. » Ce souci inscrit fermement Geddes dans son époque et offre un reflet des préoccupations de nombreux linguistes du temps : l'imposition d'un système commun était alors un sujet auquel ces derniers pouvaient contribuer (et reste une mission de l'Association de phonétique internationale, précisément fondée dans ces années-là). L'essentiel des considérations méthodologiques exprimées par notre auteur dans sa préface (seul endroit où il est fait mention d'un tel sujet) relève de cette préoccupation : tirer parti et accompagner l'essor de la phonétique, en particulier la volonté des phonéticiens de l'époque de se doter d'un appareil méthodologique solide, en matière de transcription. Les considérations de Geddes sur cet aspect de la méthode – comment rendre compte, noter des faits sonores –

11 Carole Salmon, *op. cit.*, p. 15.

12 James Geddes, *op. cit.*, p. IV.

13 *Loc. cit.*

14 *Loc. cit.*

prennent le pas, si ce n'est dans ses préoccupations du moins dans son discours, sur une autre dimension méthodologique : celle du recueil des données elles-mêmes.

Ce que l'on remarque en retournant au texte de Geddes, c'est le flou entourant le rôle effectif qu'aurait joué son institutrice-informatrice. Effectivement, il n'est pas manifeste que les faits présentés seraient (tous) issus des « comportements linguistiques¹⁵ » de mademoiselle Elmina Allard, comme « témoin unique¹⁶ ». Sans doute convient-il plutôt de voir le rôle qu'aurait joué celle-ci, et éventuellement son père, comme instance « relais », validant le fruit des observations sur place et des lectures de notre linguiste. L'utilisation d'un « truchement » dans le recueil de données n'est pas propre à Geddes. De même, on peut envisager, à l'instar d'une pratique courante lors de l'enquête dans les petits milieux, que, collaborateurs plutôt qu'informateurs « de base », l'institutrice et son père aient agi comme autochtones de référence, servant de caution de notre enquêteur étranger au milieu, parrainant sa présence sur place tout autant que discutant et validant le fruit de ses observations et lectures. En l'absence de plus de précisions accessibles, il est toutefois ardu de trancher. Dans la mesure où ce qui intéresse notre auteur, c'est de contribuer à l'essor de la phonétique en publiant sa thèse et non de s'étendre sur les questions de méthode de recueil des données, nous n'en savons *in fine* que peu de chose. Le parti pris d'occulter le travail de terrain n'implique pas pour autant que Geddes ne s'en soit pas préoccupé. Sans doute peut-on avancer que, pendant longtemps, les dialectologues n'ont jamais prisé les longues considérations à cet égard¹⁷. Si aujourd'hui le champ de réflexion que constitue la linguistique de corpus leur est familier, une longue tradition d'autonomie des chercheurs les a conduits aux origines de la dialectologie, à aller sur le terrain et

15 Anika Falkert, *op. cit.*, p. 85.

16 Louise Péronnet, *op. cit.*, p. 9.

17 Patrice Brasseur, « Enquêteur et enquêtés, l'enquête dialectologique en Normandie », dans *Mélanges offerts au professeur Lothar Wolf*, « Je parle, donc je suis de quelque part » sous la direction de Brigitte Horiot, Elmar Schafroth et Marie-Rose Simoni-Aurembou, Lyon, Centre d'études linguistiques, hors-série, n° 2, 2005, p. 67-77.

à « s'arranger dans leur coin » face aux défis posés par la collecte. Ce ne serait que peu à peu que des traditions méthodologiques se seraient transmises, affinées pour en arriver à des méthodes partagées et parfois explicitées¹⁸. En ce sens, comme je le proposais en introduction, nous avons là une recherche linguistique qui correspond bien à l'état et aux formes de celle-ci à l'époque où elle est menée.

3. Des locuteurs authentiques pour une langue authentique : les abords dialectologiques de Massignon (1962) et de Péronnet (1989)

Des décennies après Geddes, une autre chercheuse entreprend une étude dialectale des « parlers français d'Acadie ». L'ouvrage *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique* en deux volumes reste encore, plus de 50 ans après sa publication en 1962, « l'une des meilleures références qui existent sur le parler acadien¹⁹ ». Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la Française Geneviève Massignon aborde l'étude du lexique français d'Acadie *via* un processus d'enquête dialectologique dans le cadre d'une thèse de doctorat. Son travail, qui s'appuie sur une recherche de terrain effectuée à la fin des années 1940, vise à donner un portrait global du lexique acadien traditionnel tel qu'il était employé dans plus d'une quarantaine de localités « représentant l'ensemble du domaine acadien ».

Dans ses deux volumes, Massignon présente les milliers d'unités qu'elle a relevées, donne une ou des transcriptions phonétiques, précise les localités où le terme a été attesté, apporte une définition et surtout propose des liens entre les usages acadiens et les parlers régionaux ou secondairement anciens de France, puisque telle est l'ambition du travail : établir, mesurer et illustrer l'héritage linguistique. Formellement et thématiquement, l'ouvrage

18 *Ibid.*, voir aussi Patrice Brasseur, « L'Enquête dialectologique. Les atlas linguistiques », dans *L'Enquête sociolinguistique* sous la direction de Louis-Jean Calvet et Pierre Dumont, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 25-59.

19 Louise Péronnet, *op. cit.*, p. 9. Ce travail reste conçu comme « important » (Anika Falkert, *op. cit.*, p. 87), « plus détaillé et plus scientifique » que celui de ces prédécesseurs (Carole Salmon, *op. cit.*, p. 32).

est découpé en plusieurs parties. C'est au chapitre IV de la première partie que sont présentées les dimensions matérielles de l'enquête. La liste des 41 points d'enquête est précédée de considérations plus générales. Sous le sous-titre *Quel français est parlé en Acadie?*²⁰, Massignon expose les lignes directrices de son travail d'enquête. Après des recherches, effectuées en France puis à Montréal, dans les archives et les livres, elle effectue son voyage acadien selon un parcours présenté en ouverture du chapitre. On trouve dans ce récit une définition des groupes acadiens où l'occupation d'un territoire circonscrit tient peu de place par rapport à l'histoire de la dispersion du « peuple acadien ». D'un point de vue pratique, on note, comme chez Geddes, le rôle de médiateur de membres de la communauté afin de guider les recherches. C'est par le truchement des « élites de la langue française [qu'elle dirige] ses recherches vers des témoins pratiquant la vie rurale, forestière, ou maritime, dont [elle veut] noter le vocabulaire²¹ ». Elle écarte cette élite du rang des informateurs dans la mesure où leur « français parlé [...] est une langue d'une parfaite clarté, maniée avec aisance, se défendant contre l'anglicisme et l'américanisme – ces deux fléaux du parler français, au Canada, chez les classes populaires²² ». C'est d'ailleurs en raison notamment de l'anglicisation de leur langue que la linguiste ôte aussi du nombre de ces informateurs « l'élément francophone "urbain"²³ ». Elle précise aussi avoir « ignoré les "Français" des Provinces Maritimes [...] disséminés dans les comtés [fort majoritairement] "anglais"²⁴ ». En bref, l'enquête

a porté essentiellement sur les parlers français en usage chez les quelque 170 000 Acadiens des provinces maritimes, vivant de l'agriculture, de l'exploitation forestière et de la pêche. A ce chiffre de 170 000, précise l'auteure, il faut ajouter les 20 000 Acadiens de Gaspésie (P.Q.) et les 8000 habitants français des Îles de la Madeleine (P.Q.), presque tous d'origine acadienne²⁵.

20 Geneviève Massignon, *op. cit.*, p. 87-91.

21 *Ibid.*, p. 88.

22 *Loc. cit.*

23 *Loc. cit.*

24 *Ibid.*, p. 88-89.

25 *Ibid.*, p. 89.

Elle ajoute avoir «choisi de préférence des témoins âgés; presque tous, peut-on lire, ont échappé à l'influence de l'école (française ou anglaise) et ne lisent et n'écrivent ni le français ni l'anglais; leur âge moyen étant de 65 ans (en 1946)²⁶». Les paramètres des choix sont en lien direct avec le «but des recherches et d'une étude sur les parlers français d'Acadie», explicité sous ce titre après la liste des informateurs : lier à l'origine homogène de la population acadienne (posée suite à une étude minutieuse des patronymes) l'homogénéité des parlers français d'Acadie issus principalement des parlers des «régions poitevines et charentaises²⁷». Cela permet alors de distinguer ce qu'il y a de «typique» à ces parlers d'Acadie comparativement aux parlers canadiens²⁸, puisque «[t]out en ayant un fonds commun (français populaire, et faits de langage couvrant une grande surface de l'ouest de la France), le «canadien» et l'«acadien» présentent des différences très nettes²⁹». Massignon indique immédiatement que ces divergences relèvent de la phonétique, de la morphologie et du vocabulaire. C'est ce compartiment de la langue qui occupe toute la seconde partie de l'ouvrage. Celle-ci – une «étude de vocabulaire français usité en Acadie³⁰» – est la plus longue (allant des pages 101 à 728, elle court ainsi sur les 2 tomes) et est organisée de façon thématique.

De ce travail, conçu avec d'autres ambitions et à une autre époque que celui précédemment commenté, nous pouvons apprendre nombre de caractéristiques méthodologiques. Non seulement la chercheuse explicite en introduction générale et dans l'introduction de la deuxième partie un certain nombre de procédures méthodologiques, mais encore au moment où sont réalisées ses enquêtes, les méthodes de recherche en dialectologie sont plus «développées» que du temps de son prédécesseur³¹.

26 *Loc. cit.*

27 *Ibid.*, p. 100.

28 Le terme *canadiens* est à comprendre dans le sens qu'il recouvrait alors, c'est-à-dire qu'il fait référence à ce que l'on nomme aujourd'hui *québécois*.

29 Massignon, *op. cit.*, p. 100.

30 *Ibid.*, p. 103.

31 Voir Patrice Brasseur, «L'enquête dialectologique...».

Massignon fait état de cet avancement auquel elle a été amenée à participer en se voyant précisément confier les régions

tourangelles et charentaises, où [elle] recueilli[t] de nombreuses expressions qu'[elle] allait plus tard retrouver sur les lèvres des paysans, bûcherons et pêcheurs d'Acadie : point de départ, souligne-t-elle, d'une méthode de comparaison précieuse à mille lieues de distance³².

Ce faisant, la linguiste trouve dans cette première expérience non seulement un appareil méthodologique à transférer, mais également la base de toute sa théorisation sur la localisation précise en France des traits linguistiques acadiens.

Pour se préparer, Massignon peut compter sur les travaux de la Société du parler français au Canada, publiés entre 1902 et 1918. Estimant que ces derniers l'éclairent « sur le « milieu » nouveau où se trouvent transplantés les Français d'Amérique et sur les concepts inhérents à ce milieu, mais non sur les parlars « acadiens » eux-mêmes laissés en dehors de cette vaste et méthodique enquête³³ », elle ira explorer dans les travaux de ses prédécesseurs en linguistique acadienne. C'est là notamment qu'elle prend connaissance du travail de Geddes. C'est, selon ses mots, avec son ouvrage qu'elle

abord[e] l'étude d'un parler attribué aux Acadiens [tout en posant que] cependant, d'après les conclusions mêmes de l'auteur, ce parler, se trouvant « canadienisé » par le milieu où les Acadiens de Carleton sont implantés depuis 1767, ne peut être considéré comme typiquement acadien³⁴.

C'est encore de Paris que grâce au *Bulletin du parler français au Canada*, elle essaye de se représenter les milieux et modes de vie. Elle cherche, dit-elle, en raison de la durée limitée de la bourse qui lui est octroyée pour se rendre sur place, à

élaborer préalablement en France un questionnaire linguistique adaptable aussi largement que possible à l'Amérique du Nord [...] [.]

32 Massignon, *op. cit.*, p. 8.

33 *Loc. cit.*

34 *Loc. cit.*

dégage[ant] alors une liste de deux mille concepts essentiels, en [s']aidant des questionnaires de l'Atlas linguistique de France et du Nouvel Atlas linguistique de France, des travaux américains de Geddes et Poirier, et, aussi, du questionnaire préparé pour un futur Atlas du Canada français par le professeur Ernest Haden³⁵.

Ce sont les résultats des réponses à ce questionnaire qui couvrent une bonne partie des deux volumes, dont la présentation est précédée d'une introduction de partie. On y apprend alors, toujours en rapport avec le questionnaire, qu'une fois sur place, Massignon a procédé à quelques ajustements. Certains domaines convenant au vocabulaire rural de l'Ouest de la France ont été abandonnés. Par ailleurs, des domaines « inattendus » sont venus grossir la récolte lexicale. Des parlers entre innovation (circonscrite) et conservation (surtout), voilà les conclusions du travail. Avec Massignon, on est au cœur de la méthodologie canonique de l'enquête dialectale, en ce qui concerne le recueil des données, mais aussi les objectifs, les objets et les postulats.

Le travail de Louise Péronnet mené quelques décennies plus tard est encore proche de cette tradition. Pour autant, la méthode déployée dans la constitution de données est fort différente de celle utilisée par Massignon. Dans la publication qui succède à sa thèse de « doctorat en dialectologie sous la direction de l'éminent professeur géolinguiste Gaston Tuaille³⁶ », la linguiste consacre trois pages à des considérations portant sur le corpus mobilisé pour son étude³⁷. La sous-section *0.3 Le parler décrit dans cette étude* dans la section introductive de l'ouvrage fournit l'information suivante :

35 Geneviève Massignon, *op. cit.*, p. 9.

36 Louise Péronnet, *op. cit.*, 4^e de couverture.

37 Ce corpus fut largement réutilisé par l'auteure pour d'autres de ses travaux. De plus, le « corpus Péronnet » va être mobilisé comme source unique, source combinée, source d'appoint par nombre de linguistes s'étant d'une manière ou d'une autre intéressés au français acadien des années 1980 à nos jours, voir notamment Albert Valdman, « L'Acadie dans la francophonie nord-américaine », dans *Journal of Atlantic Provinces Linguistic Association/Revue de l'Association de linguistique des provinces atlantiques*, Fredericton, s.é., n° 2, 1980, p. 3-18; Virginia Motapanyane en collaboration avec David Jory, *Acadian French. A Grammatical Sketch*, München, Lincoln Europa, 1997; Marie-Ève Perrot, *op. cit.*; Raphaële Wiesmath, *Le français acadien. Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick/Canada*, Paris, L'Harmattan, 2006.

Cette étude porte sur le parler acadien traditionnel du sud-est du Nouveau-Brunswick. Les villages de cette région, représentés dans le corpus, sont à très forte majorité francophones, en général au-dessus de 95 % [...] Le centre urbain de la région, la ville de Moncton, qui est majoritairement anglophone (environ 65 %), est exclu du corpus. [...]

Comme témoins de ce parler, nous avons choisi sept informateurs provenant de villages différents de la région. Ces informateurs appartiennent tous à la génération âgée, qui, parce qu'elle a été peu influencée par la langue anglaise ou le français standard, reste le fidèle représentant du parler traditionnel.

Le corpus est constitué principalement de contes enregistrés (75 000 mots). Ces enregistrements, pris aux Archives de folklore du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton, ont fait l'objet d'un choix minutieux pour répondre aux critères du parler à décrire. Un corpus d'appoint, formé d'enquêtes personnelles, a été ajouté à mesure que se déroulait l'étude, pour fin de vérification de certains faits de langue³⁸.

S'ensuit une « fiche » de renseignements sur les informateurs du corpus de base. C'est à ce sujet que les enquêtes de Massignon et de Péronnet présentent le plus de points de convergence. Si les informateurs de Péronnet sont de fait assez typiques de l'enquête dialectologique, les deux enquêtes offrent par ailleurs un certain nombre de divergences. Ainsi, chez Péronnet, la dimension quantitative est absente. Le profil des informateurs en revanche concorde parfaitement : six hommes et une femme, cette dernière est la plus jeune et son enregistrement est le plus récent du corpus (elle a 67 ans au moment où celui-ci est recueilli, en 1975). Les hommes sont âgés de 80 ans pour les deux plus vieux et de 75 ans pour les deux benjamins, les deux autres ont respectivement 76 et 78 ans. Ces âges-là sont les leurs au moment des enregistrements (deux datent de 1959, puis s'échelonnent de 1968 à 1972). En bref, ils sont assurément « vieux », comme le veut l'une des caractéristiques (« O » — *Old*) des « NORM ». Majoritairement des hommes (« M »), ils sont aussi, comme nous le certifie le passage cité ci-dessus, de dignes représentants du parler des ancêtres dont la disparition

38 Louise Péronnet, *op. cit.*, p. 10.

est vigoureusement posée comme une conséquence de l'entrée dans la modernité de ce groupe francophone³⁹. Ce faisant, avec ces habitants de Sainte-Marie-de-Kent, Kouchibouguac, Acadieville, Cap-Pelé, Saint-Joseph de Memramcook, Shédiac et Richibouctou Village, le « R » (*Rural*) est scrupuleusement respecté⁴⁰. Quant au « N », *non-educated*, la caractéristique est posée par Péronnet sous l'égide de deux critères, d'une part le niveau d'instruction, oscillant de la mention « aucune » à un nombre d'années de scolarité allant de 3 à 8 et demi, lequel va jusqu'à des « études d'agronomie » pour un témoin, d'autre part la profession : fermier, pêcheur, bucheron, travailleur de chantier. Le témoin agronome et celui ayant complété 8 années et demie d'études sont jugés comme ne « satisfais[ant] pas à tous les critères [...] fixés au départ, on suspecte chez eux une « plus grande connaissance du français standard⁴¹ ». Toutefois, pour le premier, le préjudice est considéré comme compensé par sa fréquentation des fermiers et pour l'autre, sa qualification comme informateur valide vient au départ d'une erreur de codage de la fiche signalétique du Centre d'études acadiennes.

De ces remarques, on déduit clairement que la linguiste n'a entretenu aucune relation avec ses enquêtés. Cela aussi distingue Péronnet de Massignon. L'une est allée sur le terrain, l'autre non. Les raisons pratiques ou théoriques qui ont guidé la façon de faire de Péronnet ne sont pas commentées. Vu le type de témoins retenus (âgés au moment des enquêtes, dont les plus anciennes remontent

39 Cette entrée dans la modernité est datée, selon l'historiographie traditionnelle, peu interrogée par d'autres que les historiens eux-mêmes (cf. notamment Léon Thériault, « L'Acadie, 1763-1978. Synthèse histoire », dans *Les Acadiens des Maritimes. Études thématiques* sous la direction de Jean Daigle, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980, p. 49-83) dans les années 1960. Elle est inlassablement conçue, par bien des linguistes et dans le discours commun, comme le pendant de l'urbanisation et de la disparition des modes de vie traditionnels et d'un isolement historique supposé.

40 Ainsi, les informateurs de ce type d'enquête sont nécessairement ruraux et à ce titre considérés comme ayant conservé vivaces archaïsmes et acadianismes effacés par le contact linguistique et l'urbanité. La préséance de la ruralité comme condition de la conservation des traits linguistiques authentiques est patente dans bien des études visant l'illustration de parlars régionaux.

41 Louise Péronnet, *op. cit.*, p. 13.

à quelque 30 années avant la publication de l'étude⁴²), on pourrait penser que les locuteurs plus contemporains ont été écartés par souci d'illustrer un parler authentique dans la mesure où Péronnet pose par ailleurs à plusieurs reprises que l'urbanisation, l'abandon des modes de vie traditionnels et le contact linguistique (avec l'anglais et le français standard) font que le français acadien traditionnel disparaît.

Toutefois, Péronnet ici ne semble pas considérer ce parler comme perdu, puisque par ailleurs elle a pu constituer au moment de son étude, dit-elle, un corpus d'appoint. De ce corpus, nous savons peu de chose, si ce n'est qu'il « ne se limite pas à tel ou tel témoin [...] [et que la linguiste] est allé[e] chercher l'information, au moment voulu, chez divers locuteurs du parler décrit⁴³ ». *In fine*, pour tenter de comprendre cette façon de faire qui donne la primauté à des données déjà constituées plutôt qu'à celles qu'on aurait recueillies après un long travail de terrain, on peut avancer plusieurs explications, pas forcément exclusives les unes des autres. Volonté de gagner du temps? Désir de valoriser des données mises à disposition par le premier centre d'archives acadien? Privilège de la part de la seule linguiste locutrice native, dont le travail est commenté⁴⁴, de se passer d'une immersion sur le terrain acadien dans la mesure où le milieu lui est déjà familier? Réticence à entretenir une relation de première main avec les enquêtés? Les deux dernières explications proposées peuvent être mises en lien avec certains préceptes caractérisant la question des données de l'époque où fut entrepris le travail. À partir de l'influence des positions de deux grandes figures (opposées) de la linguistique d'alors, on peut interpréter une certaine mise à distance du terrain à la

42 Étude qui a eu lieu quelques années plus tôt, puisque le manuscrit à la base de la publication est la thèse de doctorat de l'auteure, soutenue en 1986. Notons aussi que la narration de contes implique un registre particulier. Le fait n'est pas commenté par la linguiste.

43 Louise Péronnet, *op. cit.*, p. 13.

44 Originaire de Cocagne au sud-est du Nouveau-Brunswick, Louise Péronnet (née Després) jouit du statut de locutrice native. Aucun autre des linguistes dont j'examine ici le travail n'est à même de revendiquer la même condition : Geddes est Américain, Massignon et Perrot sont Françaises, quant à Flikeid, bien que résidant au moment de ses travaux dans les Maritimes, elle est une immigrée norvégienne.

fois comme gage de la confiance que confère à Péronnet son statut de locutrice native (c'est ainsi qu'elle est présentée en 4^e de couverture), dont on sait à la suite de Chomsky⁴⁵ le crédit qu'on lui donnât. On peut aussi voir dans cette distanciation le soin d'éviter l'établissement d'une relation sociale de type enquêteur-enquêté, selon une lecture qui doit beaucoup au sociolinguiste Labov. Celui-ci, énonçant son fameux paradoxe de l'observateur⁴⁶, met en effet particulièrement en garde quiconque s'attaque à l'étude du langage dans son contexte social contre le caractère quelque peu artificiel du recueil de données par l'entretien spécialement dévolu à cet objet. Pour autant, le choix de Péronnet d'utiliser des corpus du Centre d'études acadiennes ne permet pas d'annuler « l'effet d'observation » dans la mesure où, quoi qu'il en soit, les données utilisées ont bien été établies par enquêtes⁴⁷. Il n'en demeure pas moins que Péronnet esquivé au moins l'entretien direct et mené strictement pour les « besoins de la cause ». Les enquêtés sont des « observés » certes, mais tiennent qu'ils le sont pour autre chose que leurs usages langagiers. On retrouve exactement le même type d'escamotage des enjeux de l'enquête au sein des travaux de nos deux dernières linguistes.

4. De la rigueur avant toute chose : les protocoles sophistiqués à la recherche de la langue ordinaire de Flikeid (1984) et Perrot (1995)

Dans une réflexion menée sur la constitution des données en linguistique, Gadet fait valoir qu'il

n'est [...] pas exagéré de dire que c'est la réflexion autour du paradoxe de l'observateur, et de la problématique souvent considérée comme purement technique de son « dépassement », qui a constitué le moteur des réflexions méthodologiques en sociolinguistique⁴⁸.

45 Noam Chomsky, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, MIT Press, 1965.

46 Cf. William Labov, « Some principles of linguistic methodology », dans *Language in Society*, Cambridge, Cambridge University Press, n° 1, 1973, p. 113.

47 Les enquêtes avaient une visée ethnographique inscrite dans le champ des études de folklore, puisqu'il s'agissait de relever des contes traditionnels.

48 Françoise Gadet, « Derrière les problèmes méthodologiques du recueil des données », dans *Texto* [revue en ligne], n. p., 2002, <http://www.revue-texto.net/>

De fait, les deux derniers travaux examinés ici se caractérisent conjointement quant au recueil des données par un certain « enrobage » – et aussi un certain raffinement – du protocole de l'enquête. De Flikeid (1984) à Perrot (1995), on note une recherche pour amoindrir l'effet d'enquête ainsi que pour en dissimuler le véritable objet. L'une opte pour les entretiens « détournés », l'autre pour les scéances de discussion entre pairs. Les deux aussi – reflétant en cela les attendus de leur époque – accordent une certaine place à la présentation de leur méthode.

Dans le volume qui constitue une publication de sa thèse, Karin Flikeid consacre une large section de son troisième chapitre à la présentation de l'enquête sur laquelle se fonde son travail. Des pages 135 à 169, l'échantillonnage, les entrevues (contenu et déroulement) et les caractéristiques de l'échantillon font l'objet d'assez longs développements. Quantitativement, on note la différence accordée à cette question par rapport aux travaux précédents. C'est que dans la tradition de la linguistique variationniste, dans laquelle est inscrit ce travail, la question de la méthode est d'importance. Flikeid est d'ailleurs celle de nos auteurs qui de loin est la plus loquace sur la thématique. Beaucoup de détails sur les modalités d'enquête sont fournis et aussi, puisque pour une étude variationniste ce type d'informations est crucial, on trouve de multiples renseignements sur le profil de chaque témoin. La composition de son échantillon a fait l'objet de beaucoup d'attention. La section débute avec la liste des communautés comprises dans la région cible. La linguiste ne s'est pas rendue dans l'ensemble des villages, elle a plutôt utilisé un lieu de convergence de la population, à savoir le seul bureau médical de la région. Commode, cette solution lui donnait accès « à toute personne, quel que soit son statut socio-économique⁴⁹ », puisque tout le monde peut avoir besoin de recourir à une consultation médicale. Le but était aussi d'éliminer tout biais sélectif⁵⁰. L'auteure insiste

Inedits/Gadet_Principes.html (consulté le 27 février 2014).

49 Karin Flikeid, *op. cit.*, p. 136.

50 Une sélection où le linguiste ne joue aucun rôle est cruciale pour Flikeid. Conséquence de cette recherche de l'aléatoire (?) : contrairement aux autres

sur le « caractère arbitraire de la sélection⁵¹ » et tient à « souligner l'absence totale de critère linguistique ou socio-économique dans la sélection des informateurs⁵² ». C'est la secrétaire médicale qui lui envoie systématiquement le dernier arrivé lorsque la linguiste en a fini avec l'informateur précédent. Voulant toutefois s'assurer d'avoir un échantillonnage représentatif de la population générale de la région en termes d'âge, scolarité, revenu, grandeur des ménages, au critère « dernier arrivé » s'est ajouté, après les 50 premières enquêtes, la sélection de certains profils : Flikeid a alors « établi les quotas nécessaires pour obtenir la distribution et la stratification désirées dans l'échantillon⁵³ ». On note ici la mobilisation d'une terminologie, en particulier le mot *stratification* qui inscrit le travail dans la droite ligne des études de Labov⁵⁴.

Les personnes formant cet échantillon ont été soumises à un processus d'enquête en trois composantes : « les questions directes, les thèmes introduits d'une façon plus souple, et les textes à lire⁵⁵. » La sociolinguiste cherche avec chacun de ces « exercices » à faire varier la formalité de la situation d'interaction, geste méthodologique qui la rapproche encore des grandes enquêtes laboviennes. Elle déclare aussi avoir veillé à ce que les informateurs se sentent en situation de confiance, oublie le magnétophone de manière à pouvoir obtenir d'eux une langue « naturelle⁵⁶ ».

études où les informateurs étaient triés sur le volet. Il semble y avoir chez Flikeid moins de prétention à savoir qui compte comme locuteur de l'acadien. (Je remercie un de mes évaluateurs d'avoir attiré mon attention sur ce point.)

51 *Ibid.*, p. 142.

52 *Loc. cit.*

53 Karin Flikeid, *op. cit.*, p. 141.

54 La conclusion ici peut sembler un peu hâtive et certainement, le fait d'utiliser le terme *stratification* ne suffit pas à faire de ce travail une étude labovienne. Plus largement, on peut proposer que Flikeid comme Labov et comme la majorité des chercheurs attachés à obtenir du quantifiable s'en remettent à un certain « allant de soi », sans réfléchir plus avant sur les critères des profils sociolinguistiques qui auraient des effets langagiers. L'hypothèse par défaut est que ces facteurs dits représentatifs auraient des effets langagiers (sociolinguistiques), ce qui est très loin d'être prouvé. Depuis longtemps, les travaux de Françoise Gadet interrogent cet *a priori*, sans réellement être suivis de faits.

55 Karin Flikeid, *op. cit.*, p. 142.

56 Ici aussi nous avons affaire à un stéréotype labovien et plus largement à un « allant

Ce sont en tout 83 personnes qui ont subi l'ensemble des exercices, et sur celles-ci, 73 ont été retenues pour l'analyse. Ce faisant, le corpus Flikeid est le plus important en termes quantitatifs du corpus commenté. Cela correspond aux attendus d'une étude variationniste dans laquelle il est fait grand usage de la statistique afin «de découvrir les structures de variation sociolinguistique dans une communauté⁵⁷». C'est à des fins statistiques et visant à établir des corrélations que Flikeid a œuvré pour avoir en main un corpus qu'elle estime pouvoir tenir pour représentatif.

Un certain souci de représentativité marque également le dernier travail examiné, celui de Marie-Ève Perrot (1995). Au début des années 1990, Perrot entreprend le premier travail doctoral consacré au *chiac de Moncton* selon la dénomination choisie par l'auteure. Son objectif est de contribuer, *via* l'exemple du français en contact avec l'anglais dans la région de Moncton, à la réflexion sur les modalités du «mélange» de langues. Pour les besoins de son étude, elle est à la recherche de productions linguistiques particulièrement marquées par les effets du contact. Elle va chercher ses témoins dans les rangs de la jeunesse exclusivement, comme l'y guident nombre de discours savants antérieurs sur le sujet (dont elle offre par ailleurs une synthèse critique⁵⁸) ainsi que les représentations plus générales sur ce type de pratiques linguistiques qui en font particulièrement un sociolecte d'adolescents (dans la veine des discours sur le «parler jeune⁵⁹»). Dans la section consacrée à la «justification du choix du groupe étudié et du lieu d'enquête⁶⁰», la chercheuse expose clairement son processus de sélection et les raisons qui l'ont conduite à procéder comme elle l'a fait. Son corpus dont le «principe unificateur [...] est [...] avant tout l'âge des

de soi» de la recherche qu'il conviendrait tout autant à interroger : est-il vraiment possible d'obtenir cette fameuse «langue naturelle»?

57 Karin Flikeid, *op. cit.*, p. 457.

58 Marie-Ève Perrot, *op. cit.*, p. 12-25.

59 Sur cette notion, sa pertinence effective, son utilité heuristique, cf. Carole de Féral, «Parlers jeunes : une utile invention? », dans *Langage & société*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, n° 141, 2012, p. 21-46.

60 Marie-Ève Perrot, *op. cit.*, p. 26-27.

informateurs⁶¹ » a été constitué précisément auprès de ce groupe au motif que pour « tous les auteurs mentionnés [dans la section précédente,] le chiac concernait plus particulièrement la population jeune⁶² » et induisait certaines caractéristiques définitives. On a ici un bon exemple de la récursivité des travaux inauguraux sur les subséquents.

L'enquête est donc conduite là où se trouvent les jeunes – dans une école secondaire, un établissement tenu pour être « le royaume du chiac⁶³ », auprès de 44 élèves devant remplir un certain nombre de « critères de sélection⁶⁴ ». En substance, les « bons informateurs » doivent être de langue maternelle française, originaires de la ville de Moncton et y avoir toujours demeuré; au sein de ce groupe, la seule disparité retenue, par le biais du critère « profession des parents », est celle de l'origine sociale. Chez Perrot, ce dernier paramètre n'est soulevé que par souci de représentativité de l'échantillon et non pour établir des vecteurs sociaux de variabilité comme chez Flikeid. L'étude, par ses finalités « strictement linguistiques⁶⁵ », s'écarte des pratiques des variationnistes. Pour autant, si le but n'est pas comme chez ces derniers de corrélérer variables linguistiques et variables sociologiques, le protocole de recueil de données reprend des préceptes portés par cette école. Entre autres, la collecte des données est confiée à des « intermédiaires originaires de la région⁶⁶ ». Deux étudiantes de l'Université de Moncton, employées pour établir une relation de confiance auprès des participants en « insistant sur l'anonymat et sur le caractère informel de l'enquête, parlant elles-mêmes chiac avec eux à l'occasion⁶⁷ », reçoivent pour tâche d'aménager les sessions d'enregistrement lors desquelles les informateurs sont laissés entre eux.

Perrot présume, à l'instar de Flikeid, que son statut de membre extérieur au groupe ne peut que nuire, voire interdire le recueil

61 *Ibid.*, p. 26.

62 *Loc. cit.*

63 *Ibid.*, p. 25.

64 *Ibid.*, p. 28.

65 *Loc. cit.*

66 *Loc. cit.*

67 *Ibid.*, p. 29.

du vernaculaire recherché. Ce faisant, encore plus radicalement que Flikeid qui a enquêté en alternance avec des membres de la communauté, Perrot déclare n'être jamais entrée en contact avec les témoins⁶⁸. Elle mentionne également qu'aux mêmes fins de recueil de pratiques « authentiques », il a semblé « impératif de recourir à un prétexte tout autre auprès des informateurs⁶⁹ ». Conséquemment, ils ont été tenus dans l'ignorance des objectifs de l'enquête : mener une étude linguistique sur le parler acadien.

Le mode de recueil des données choisi est donc l'enregistrement de scéances de groupe selon une méthode mise au point en ethnographie de la communication et introduite en sociolinguistique par Gumperz⁷⁰. Cette méthode repose sur l'idée selon laquelle une situation façonnée pour être informelle va optimiser la qualité des données qu'elle permet de recueillir. Ses tenants préconisent cette forme de collecte qui, sans être aussi exigeante que l'observation participante, permet d'obtenir de « bonnes données ». Dans sa version originelle, cette méthode requiert la formation de groupes autosélectionnés de locuteurs relevant d'un réseau social serré selon l'idée que lors d'interactions entre locuteurs qui se connaissent bien et appartiennent « au même monde », les effets du contrôle de groupe (de la pression des pairs, réputée forte, qui plus est dans la classe d'âge visée ainsi qu'au sein d'une communauté minoritaire) l'emportent sur les effets de la situation d'observation-enregistrement. C'est le fameux facteur audience de Bell⁷¹. De fait, Perrot compte sur une certaine efficacité de cette pression communautaire et le prestige latent (*covert prestige*) du vernaculaire recherché, puisqu'

à la base de l'enquête [il y a] la double hypothèse suivante : 1) l'existence d'un ensemble de normes partagées par le groupe et pouvant donner lieu à une problématique et à des comportements langagiers communs; 2) l'existence d'un vernaculaire approprié par le groupe et se définissant

68 *Ibid.*, p. 28.

69 *Ibid.*, p. 27.

70 John J. Gumperz, *Discourse Strategies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

71 Allan Bell, "Language style as audience design", dans *Language in Society*, Cambridge, Cambridge University Press, n° 13, 1984, p. 145-204.

par son rapport avec la norme légitime qui lui est imposée [...] [un] vernaculaire [justement] qui s'affirme contre elle⁷².

Dans l'ensemble de la méthodologie déployée pour recueillir des données, tout comme dans la thématique générale de l'étude et l'attention particulière portée sur certains faits de langue (notamment l'étude des connecteurs et des intensificateurs, chapitre V), on note l'ascendant de la linguistique de l'énonciation, école dans laquelle Perrot inscrit son travail. Se trouve ainsi confirmé une nouvelle fois ce lien étroit entre option méthodologique et ancrage théorique.

5. Pour conclure : des pratiques de recherche et de leurs conséquences

« Nous partons de l'hypothèse que l'accès aux données n'est pas dissociable des orientations non seulement épistémologiques, mais éthiques qui les sous-tendent⁷³. » C'est en ces mots que la sociolinguiste pose les termes d'une réflexion sur les problèmes méthodologiques de recueil des données. Bâtie en deux temps, cette réflexion envisage « d'abord les options classiques sur le recueil de données, où l'accent est mis sur une optimisation des informations collectées. Puis [considère] une option où la dimension sociale et éthique est mise au cœur de la pratique ». Cette seconde option occupe, lorsque Gadet publie son article en 2002, « une position marginale dans les considérations de méthode en sociolinguistique ». Les travaux examinés ici, de fait, quand ils incluent une dimension réflexive ou simplement un compte rendu factuel de leur méthode posent plutôt la question de l'authenticité, de la représentativité des données. Les descripteurs assument alors que la qualité même de leur collecte est précisément garantie par des postures où la dimension sociale et éthique s'efface devant le souci de scientificité, lui-même certifié précisément par des choix méthodologiques dans lesquels l'attention aux individus

72 Gumperz, *op. cit.*, p. 27.

73 Françoise Gadet, « Derrière les problèmes... », n.p. Dans ce paragraphe, les références suivantes à Gadet renvoient systématiquement à l'article de 2002, cet article étant non paginé, les mentions ou extraits que j'en fais ne sont dès lors plus référencés.

et aux rapports de pouvoir du chercheur sur ces enquêtés est troqué contre l'assurance que les locuteurs fourniront, grâce au truchement de la méthode déployée, des données authentiques. Toutefois, les modalités d'aménagement de la forme des enquêtes à la recherche de productions authentiques ainsi que l'attention portée au contexte varient d'un auteur à un autre.

À partir de quelles données sont produites les descriptions proposées et comment ces données sont-elles investies dans les descriptions? En s'arrêtant sur l'apparat méthodologique déployé dans Geddes (1908), Massignon (1962), Flikeid (1984), Péronnet (1989) et Perrot (1995), on note, de façon constante, que les précautions explicitées au sujet de la collecte des données sont avant tout chez les descripteurs des préoccupations destinées à assurer qu'ils soumettent à l'analyse un matériel linguistique valide, c'est-à-dire somme toute conforme aux grands attendus en la matière des écoles dans lesquelles ils inscrivent leurs travaux.

J'espère avoir montré que ce qui caractérise chacun des travaux envisagés en termes de données mobilisées tient avant tout aux attentes des descripteurs, aux raisons qui conduisent leur intérêt. Terminons en soulignant que, si l'opération de sélection des données se marque en amont et lors du processus de la collecte, en aval de celle-ci l'atteinte des ambitions du chercheur le conduit aussi à opérer, au sein des données recueillies, un travail d'épuration. Prenons le cas de Perrot, la plus disserte sur ce sujet. Aux termes de sa collecte, celle-ci déclare disposer des productions linguistiques de 44 informateurs⁷⁴ sur lesquels elle opère alors des choix et découpages, des rejets. Elle ne retient pour fins d'analyse que 13 entretiens passant de 12 heures d'enregistrement⁷⁵ à environ 7 heures de données étudiées⁷⁶. L'idée est de ne conserver que les locuteurs faisant le plus grand usage de l'anglais puisque le but de l'analyse est d'illustrer les modalités du mélange. Sont donc exclus les locuteurs les plus « standardisants » notamment. Le fait de ne retenir que les locuteurs les plus « vernacularisants » – démarche

74 Marie-Ève Perrot, *op. cit.*, p. 28.

75 *Ibid.*, p. 29.

76 *Ibid.*, p. 31-32.

assez commune lorsqu'on s'attaque à la description de pratiques linguistiques non standard – n'est pas sans conséquence sur l'image des pratiques linguistiques de la communauté étudiée⁷⁷. Elles peuvent finir par être subsumées sous quelques traits linguistiques qui indexent fortement le parler prêté au groupe. Cette question des incidences des travaux descriptifs sur l'image des pratiques est l'une de leurs conséquences à considérer.

Plus largement, la description linguistique fondée sur des données de corpus recueillies sur place auprès de locuteurs natifs caractérise tout un pan de linguistique dite de terrain. Tout au long du xx^e siècle, en vue de fournir des descriptions du français parlé en Acadie, des linguistes ont procédé ainsi, avec quelques ajustements en lien avec les attendus de leur temps, leurs écoles, leurs approches. Dans cet article, j'ai cherché à rendre compte de la façon dont ces chercheurs avaient procédé, en particulier comment ils avaient interagi localement avec ceux qui leur servaient de témoins. Mon objectif était de proposer une approche de la production du savoir linguistique en mettant au jour des pratiques matérielles et interactionnelles ancrées dans des conceptions de ce qu'est une variété de langue : un ensemble de traits linguistiques cohérents et homogènes de faits faisant système, d'un système à mettre de l'avant... quitte à élaguer.

Ce type de travail existe déjà pour les travaux sur les « patois ». On peut citer Pop⁷⁸ qui dès 1950 s'est attelé à reconstituer pratiques de l'enquêteur et caractéristiques des enquêtés dans la recherche en dialectologie. Plus récemment, Van Den Avenne⁷⁹ s'est engagée dans une voie similaire en illustrant la démarche des descripteurs de langues africaines en contexte colonial. Toutes nuances écartées, on peut dire que d'un contexte à l'autre, de la description des

77 Indiquons que Perrot ne vise pas à décrire les pratiques linguistiques de (toute) la communauté acadienne. Cela ne met toutefois pas à l'abri des généralisations subséquentes lors de la réception de ses travaux.

78 Sever Pop, *La Dialectologie. Aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques*, Louvain, Publications universitaires, 2 tomes, 1950.

79 Cécile Van Den Avenne, « "De la bouche même des indigènes". Le statut de l'informateur dans les premières descriptions de langues africaines à l'époque coloniale », dans *Glottopol* [revue en ligne], n° 20, 2012, p. 123-141.

patois, à celle des langues indigènes et passant par celle des usages régionaux, on assiste à ce que Fabian⁸⁰ appelle *l'appropriation descriptive des langues* et il demeure patent que les « conditions of linguistic work tended to result in representation of [...] language in reduced versions...⁸¹ » .

80 Johannes Fabian, *Language and Colonial Power. The Appropriation of Swahili in the Former Belgian Congo 1880-1938*, Berkeley, University of California Press, 1986.

81 Judith Irvine, « Subjected words: African linguistics and the colonial encounter », dans *Language and Communication*, Amsterdam, Elsevier, n° 28, 2008, p. 331.